

le Landaurais

MAGAZINE

DÉCEMBRE 2021

PETIT-LANDAU, PAR MONTS ET PAR VAUX • WWW.PETIT-LANDAU.FR

P.15-17

Dossier : Petit-Landau entre dans la dynamique "Terre de Jeux"



Vie municipale Cérémonie du 11 novembre et Volkstrauertag p.4 / **Travaux** Rue des Pyrénées et rue des Fleurs p.5 / **Prévention-Sécurité-Santé** Déneigement, balayage et taille p.6 / **Vie citoyenne-Vie pratique** Passation de commandement p.8 / **Sport-Culture-Vie associative** Dons du sang p.12 / **Enfance-Jeunesse-Aînés** Bienvenue aux nouvelles directrices p.14 / **Dossier** Terre de Jeux p.15



OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI ET VENDREDI : de 9 H à 11 H

MARDI : de 16 H à 19 H

MERCREDI : FERMÉ

JEUDI : de 9 H à 11 H et de 16 H à 18 H

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

LUNDI : de 16 H à 18 H 30

JEUDI : de 18 H à 19 H 30

OUVERTURE DU POINT DÉCHETS VERTS

LE SAMEDI DES SEMAINES PAIRES

de 14 H à 17 H SAUF JOUR FÉRIÉ

OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE D'OTTMARSHEIM

DU MARDI AU SAMEDI

de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H

NUMÉROS D'URGENCE

- GENDARMERIE NATIONALE **17**
- BRIGADE DE GENDARMERIE
COB SAUSHEIM / OTTMARSHEIM
03 89 74 84 04
- SAMU **15**
- SAPEURS-POMPIERS **18**
- BRIGADE VERTE / SOULTZ **03 89 74 84 04**
- CENTRE ANTIPOISON / STRASBOURG
03 88 37 37 37
- SOS MAINS /
CLINIQUE DIACONAT ROOSEVELT **15**
- SOS MÉDECINS MULHOUSE **03 89 56 15 15**
- PHARMACIE DE GARDE **17** OU **www.3237.fr**
- URGENCE VÉTÉRINAIRE **3115** (numéro gratuit)

ÉCOLES

MATERNELLE "L'ENVOL" **03 89 48 35 58**

PRIMAIRE "VICTOR HUGO" **03 89 48 35 19**

CHEF DE CORPS

JEAN-FRANÇOIS SCHMITT **07 55 59 02 31**

Sommaire

Vie municipale

Comptes-rendus succints	p.4
Cérémonie du 11 novembre et Volkstrauertag	p.4

Travaux - Environnement - Cadre de vie

Rue des Pyrénées et rue des Fleurs.....	p.5
Gestion des eaux pluviales	p.5

Prévention - Sécurité - Santé

Le déneigement des trottoirs.....	p.6
La taille des arbres	p.6
Le balayage et le nettoyage des trottoirs	p.6
Aménagement du carrefour et déplacement des limites d'agglomération sur les RD468 et RD570.....	p.7

Vie citoyenne - Vie pratique

Passation de commandement et inauguration du nouveau corps de Niffer/Petit-Landau.....	p.8-9
Le mot de Jean-François Schmitt.....	p.9

Sport - Culture - Vie associative p.10-13

Enfance - Jeunesse - Aînés

Bienvenue aux nouvelles directrices	p.14
Le repas des seniors.....	p.14
Aide aux transport pour les collégiens et lycéens	p.14

Dossier

Petit-Landau entre dans la dynamique "Terre de Jeux"	p.15-17
Retour sur le Rallye Photo	p.18
Jeu de l'hiver : La Grille de Noël	p.19

Les grands anniversaires..... p.20

Etat civil p.20



Bulletin municipal d'information de Petit-Landau

Rédaction : Commission communication, services administratifs
de la mairie et associations

Conception et réalisation : Woopx à Petit-Landau

Impression : AZ Imprimerie à Brunstatt

Crédit photo : Mairie de Petit-Landau, Couverture Rachel Ringenbach
Banques d'images libres de droit Freepik, Unsplash, Adobe Stock

Tirage : 400 exemplaires, Imprimé sur papier PEFC

Chères Landaunaises, Chers Landaunais...

Carole Talleux, maire de Petit-Landau



© Woopix

A l'heure où les préparatifs des fêtes de fin d'année sont dans tous les esprits, la pandémie refait surface après un automne plutôt optimiste. C'est ainsi qu'avec regrets, mais raison, nous avons décidé d'annuler le traditionnel repas de Noël de nos Seniors. Pour la 2^{ème} année consécutive, nous ne pourrons nous retrouver pour partager ce moment convivial. La livraison de ce repas de fêtes par petits groupes de conseillers, aura été un moment de rencontre, de paroles et sourires partagés. L'accueil aura été chaleureux mais nous avons tous en tête que cela ne remplacera pas un après-midi festif. La cérémonie des vœux du Conseil Municipal semble également compromise et une décision aura peut-être été prise d'ici l'édition de ce bulletin.

A travers les pages de votre magazine Le Landaunais, vous découvrirez les différents projets menés au cours de ce semestre pour améliorer notre cadre de vie avec les « travaux de la rue des Fleurs et alentours »,

« l'aménagement de la rue des Pyrénées », mais également les moments forts vécus par certains Landaunais lors de la « passation de commandement du corps des sapeurs-pompiers », et les « cérémonies commémoratives » ainsi que la volonté de se servir du sport pour partager des activités épanouissantes sur le thème de l'entraide et du dépassement de soi lors du « challenge mobilité » de nos écoliers ou le « mercredi du hockey ».

Plus que jamais, la sécurité, la solidarité, l'entraide et le « mieux vivre-ensemble » sont chers à nos yeux et à notre bien-être. C'est pourquoi, la nécessité de prendre soin de soi mais aussi des autres passe par des petits gestes : déneiger son trottoir pour éviter aux passants de chuter, tailler ses arbres, mais aussi permettre à chacun de devenir acteur des projets de sa commune en participant à la première journée citoyenne à Petit-Landau au printemps prochain.

A défaut de pouvoir nous retrouver dans les moments conviviaux habituels, à nous de réinventer notre quotidien au gré des vagues de la pandémie. Paulo Coelho, grand écrivain, disait « Quand on ne peut revenir en arrière, on ne doit se préoccuper que de la meilleure façon d'aller de l'avant. » Alors, en cette fin d'année, regardons 2022 arriver, avec optimisme et légèreté, et profitons de ces merveilleux moments à vivre auprès de ceux qui nous sont chers.

**Le personnel communal
et l'ensemble du Conseil
Municipal se joignent à moi
pour vous souhaiter une
excellente nouvelle année !**





Comptes-rendus succints

août à octobre 2021

SÉANCE DU 24 AOÛT

- Convention d'exploitation des périscolaires et extrascolaires des communes de la Bande Rhénane : Avenant n°01.
- Chemin rural du Fischkastengiesweg : conclusions de l'enquête publique et demande d'inscription au Livre Foncier.
- Election au comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires (CCCSPV).
- Remboursement des abonnements SOLEA pour les jeunes de 11 à 18 ans.
- Subvention exceptionnelle à l'association « Les Mulhousiennes ».
- Subvention exceptionnelle à l'association « Sourire Ensemble ».

- Points sur les travaux en cours : rue des Fleurs, rue des Pyrénées.
- Vente parcelle cadastrée section 24 n°346 (lot à bâtir n°1 future rue des Pyrénées).
- Vente parcelle cadastrée section 24 n°347 (lot à bâtir n°2 future rue des Pyrénées).
- Vente parcelle cadastrée section 24 n°348 (lot à bâtir n°3 future rue des Pyrénées).
- Vente parcelle cadastrée section 24 n°349 (lot à bâtir n°4 future rue des Pyrénées).

SÉANCE DU 5 OCTOBRE

- Convention de participation à la protection sociale complémentaire en matière de prévoyance – Augmentation des taux de cotisation.
- Subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Victor Hugo.

- Subvention exceptionnelle à l'association sportive Drei-Thermen-Golfresort – Château de Hombourg.
- Délégation de service public pour l'exploitation des sites petite enfance, périscolaires et extrascolaires des communes de la bande rhénane – avenant n°01.
- Délégation de service public conclue avec la SPLEA : Convention de gestion des locaux.

RAPPEL :

L'intégralité des comptes rendus des séances du conseil municipal est consultable sur le site internet de la commune www.petit-landau.fr, rubrique « la municipalité ». Les comptes rendus sont également affichés sur le panneau à l'entrée de la Mairie.

ÉVÈNEMENTS

Cérémonie du 11 novembre et Volkstrauertag

La commémoration du 11 novembre s'est déroulée en présence de Mme le Maire de Niffer, Véronique MEYER, de la section UNC Niffer/Petit-Landau, des sapeurs-pompiers de Niffer/Petit-Landau, de la chorale, des élus et des habitants. Et pour la première fois, le Maire de Bad-Bellingen, Dr. Carsten VOGELPOHL était présent. Sa présence, aux côtés des élèves françaises soulignait tout le chemin parcouru depuis ce 11 novembre 1918.

Le dimanche 14 novembre, c'est en présence de la brigade franco-allemande que Bad-Bellingen célébrait le Volkstrauertag, « commémoration des morts des guerres et les victimes de la tyrannie de toutes les nations », dirigé par l'Abbé Wehrle et le Pasteur Breuer. Pouvoir partager une telle cérémonie a été chargé de symboles, décuplé par la proximité géographique de nos deux communes. En effet, lorsque nous sommes devant le monument aux Morts de

Bad-Bellingen, la vue sur Petit-Landau y est plongeante. Nous souvenir de nos habitants qui ont combattu est notre devoir et le faire ensemble indique aux générations futures que, plus que jamais, c'est l'un avec l'autre que nous devons avancer.





TRAVAUX

Rue des Pyrénées

Les travaux de viabilisation se réalisent en 2 étapes afin de « préserver » les équipements publics pendant la phase de construction des 4 maisons.

La première phase des travaux, qui vient de se terminer fin novembre 2021, va permettre à la commune de vendre les lots et de délivrer les permis de construire. Les premières constructions devraient débuter dès le début de l'année prochaine. Suivra une seconde phase de travaux dans les 2 ans, dite travaux de finitions, qui consistera à poser l'éclairage public, les bordures et pavés, les enrobés définitifs ainsi que la signalisation verticale.



ENVIRONNEMENT

Gestion des eaux pluviales



Les exigences environnementales fortes vont dans le sens de la diminution des apports d'eaux claires vers la station d'épuration et vers les puits d'infiltration publics. Ils sont dimensionnés pour absorber les eaux pluviales de voirie, mais en aucun cas celles des domaines privés. La commune, voire le SIVOM, demandent à chaque pétitionnaire, au moment de la dépose d'une demande de permis de construire ou d'une demande de travaux d'indiquer la manière dont les eaux des gouttières et les eaux de ruissellement du domaine privé sont infiltrées sur la parcelle. L'écoulement sur le domaine public n'étant pas autorisé, le pétitionnaire a la responsabilité de diriger l'ensemble des eaux de surface issues de sa parcelle vers des noues, pavés ou caniveaux drainants, voire des puits perdus en dernier ressort, sur sa propriété.

TRAVAUX

Rue des Fleurs

La rue des Fleurs a fait l'objet d'une réhabilitation complète de la voirie et des réseaux d'électricité, de télécommunication et d'éclairage public. Sur sa partie la plus au nord le collecteur d'eau pluviale a également été modifié pour être dirigé non plus vers le réseau des eaux usées, mais vers un décanteur et un puits perdu afin de limiter les apports d'eau claire à la station d'épuration pendant les épisodes pluvieux. Pour des raisons techniques et administratives, la totalité du câblage des réseaux souterrains n'a pas pu se réaliser avant les travaux de pose des enrobés.

Il faudra donc attendre janvier/février 2022 pour que toutes les habitations soient raccordées en souterrain. Ce ne sera qu'à partir de ce moment que la dépose des réseaux aériens actuels d'électricité, d'éclairage public et de téléphonie pourra débuter.





ENTRETIEN



Le déneigement des trottoirs

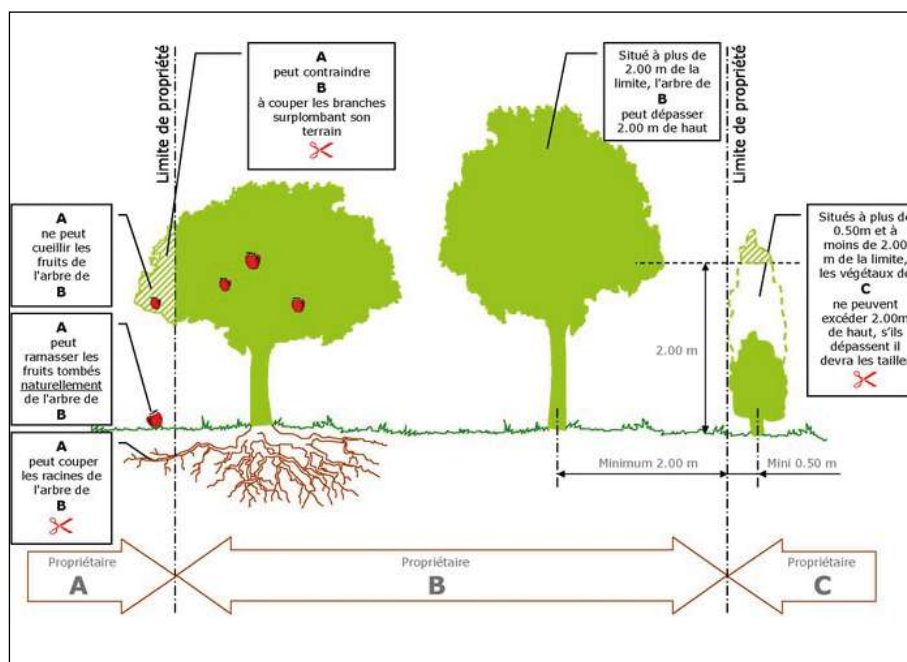
L'arrêté municipal précise qu'en cas de chute de neige les habitants (propriétaires, occupants ou gestionnaires) doivent déneiger les trottoirs devant leur propriété. Ils devront également en assurer le sablage en cas de verglas.

Cette opération s'effectue jusqu'à la limite du trottoir. Il est interdit de placer la neige dans les caniveaux et sur les avaloirs afin de ne pas perturber l'écoulement des eaux. A défaut de trottoirs sur les 2 cotés de la rue, il s'agira néanmoins de déblayer la neige sur une largeur minimale de 1 mètre pour faciliter la circulation des piétons.

La responsabilité des riverains peut être engagée pour négligence ou non respect des mesures de déneigement imposées par le Maire.



La taille des arbres le long des limites de propriété



Il est rappelé qu'une haie de jardin ne doit pas dépasser 2 m de hauteur si elle est plantée à moins de 2 m de la limite de propriété. Pour des questions de visibilité, si votre haie se situe près d'un carrefour, elle ne devrait pas dépasser 1 m de haut.

À défaut de dispositions particulières, et selon les termes de l'article 671 du code civil, il ne vous est pas permis d'avoir un arbre de plus de 2 mètres de hauteur s'il est planté à moins de 2 mètres de la limite parcellaire. En revanche, il n'y a pas de limite de hauteur pour les arbres et les haies plantés à plus de 2 m de la bordure de votre terrain.

En principe, votre voisin doit élaguer les branches qui poussent au-dessus de votre terrain (article 673 du code civil). Toutefois, s'il ne le fait pas, vous n'avez pas le droit de les couper vous-même. Vous devez saisir le tribunal pour l'y contraindre, au besoin sous astreinte.



Le balayage et le nettoyage des trottoirs

A Petit-Landau aucun arrêté ne réglemente le nettoyage, le désherbage et le balayage des trottoirs. Toutefois pour une question de salubrité, voire de sécurité, il est recommandé que chaque riverain entretienne le tronçon de trottoir devant sa propriété.

Le contrat de nettoyage assuré par la balayeuse, qui passe 10 fois par an, concerne uniquement la voirie et les caniveaux.

A ce jour aucun contrat d'entretien ne couvre la partie trottoirs. Cette prestation n'a jamais été inscrite au contrat de balayage mécanisé, car par tradition « alsacienne », elle a toujours été assurée par les riverains. Merci pour votre collaboration qui contribue à donner à notre village une image environnementale positive et attractive.





SÉCURITÉ

Aménagement du carrefour et déplacement des limites d'agglomération sur les RD468 et RD570

L'étude de sécurité ainsi que l'avant-projet ont été présentés à la **Collectivité européenne d'Alsace**, Direction des Routes, des Infrastructures et des Mobilités.

Ces études préalables ayant reçu un avis favorable de l'Administration, la commune peut poursuivre la procédure conduisant à la réalisation du projet.

Dans un premier temps la limitation à 50km/h, mise en place dans le cadre de la déviation de la RD 52 pour les travaux d'extension d'Euroglas, a été prolongée jusqu'à l'installation définitive des nouveaux panneaux d'entrée d'agglomération. Cette mesure permet de conserver la vitesse à 50km/h.

La seconde étape, en 2023, consistera à construire 2 ilots ralentisseurs, sécuriser le passage piéton, modifier la traversée de la piste cyclable, poser de l'éclairage public et réaliser un trottoir entre le carrefour et le garage.

Diminuer la vitesse à cet endroit permet d'améliorer la sécurité au droit du carrefour, mais également de réduire les nuisances sonores pour les futurs habitants du lotissement de la rue des Pyrénées.



MÉDECINS DE GARDE

Le service des gardes médicales est assuré du **samedi 12h au lundi matin 8h**. La permanence des soins est à présent **régulée via le SAMU 68**.

Il faut donc faire appel au SAMU :

15 pour obtenir les coordonnées du médecin de garde sur le secteur.



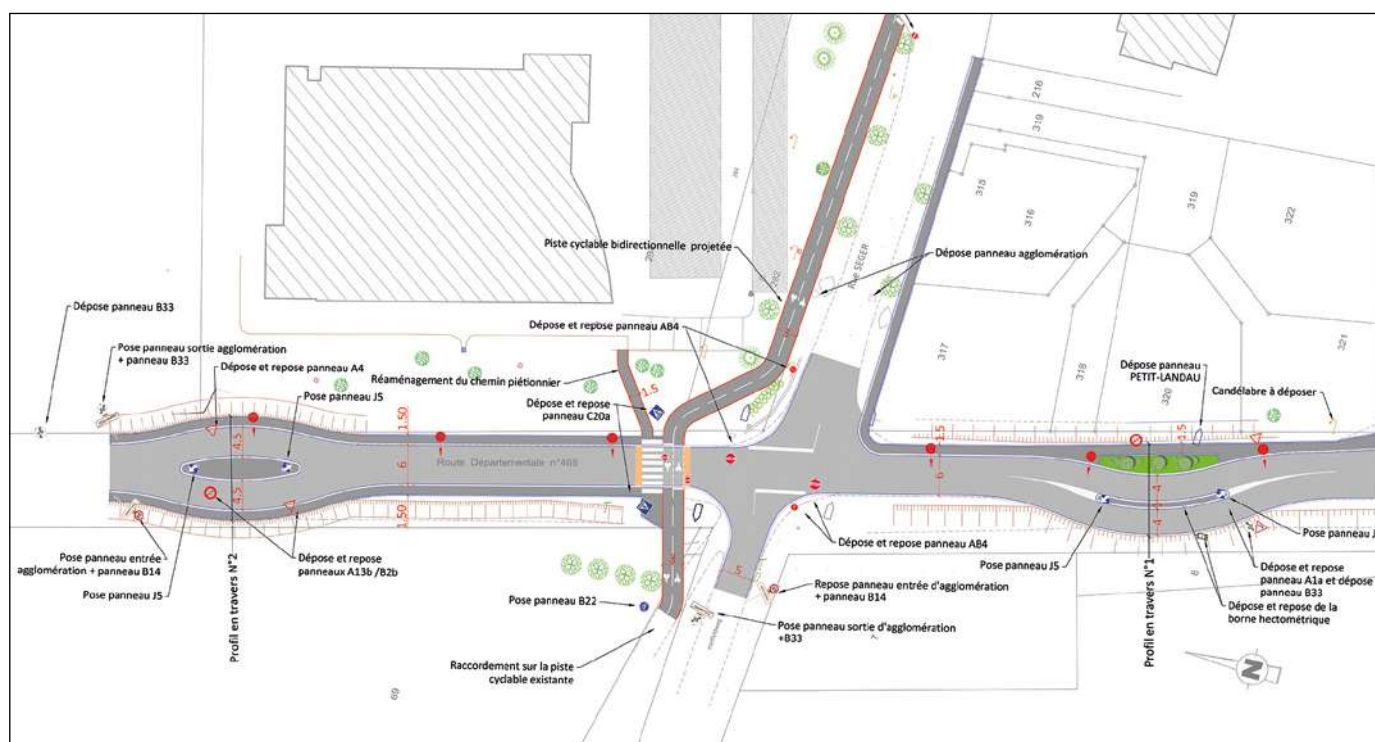
PHARMACIES DE GARDE

Pour la pharmacie de garde, composez le 3237 ou consultez le site **www.pharma68.fr**

- Samu : **15**
- Appel d'Urgence Européen : **112**

Les hôpitaux

- Centre antipoison : **03 88 37 37 37**
- Centre Hospitalier Mulhouse : **03 89 64 64 64**
- Clinique du Diaconat Roosevelt : **03 89 32 55 00**
- Clinique du Diaconat Fonderie : **03 89 36 75 75**





CHEZ LES POMPIERS

Passation de commandement et inauguration du nouveau corps de Niffer/Petit-Landau

C'est le dimanche 26 septembre qu'a pu se dérouler la cérémonie de passation de commandement et l'inauguration du nouveau CPI (Centre Première Intervention).



Notre chef de corps, Armand Heitz, a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier après 38 années d'engagement dont 25 en tant que chef de corps, il nous paraissait important de pouvoir le mettre à l'honneur pour toutes ses années de dévouement au service de nos habitants.



La cérémonie n'a malheureusement pas pu se dérouler de façon publique, mais les nombreux parlementaires présents, les élus des communes voisines, les conseillers municipaux des 2 communes ainsi que les familles des pompiers remplissaient la cour de notre CPI.

En effet, les sénateurs S. Drexler,

P. Schillinger, L. Haye, C. Klinger, le député B. Fuchs, la conseillère départementale P. Bohn, le représentant de m2A, P. Logel, les maires de Chalampé, C. Dupont-Dufeutrelle, et de Habsheim, G. Fuchs, ont honoré la cérémonie de leur présence. Au niveau de la commune, les maires honoraires Paul Heitz et Armand Le Gac ainsi



que le chef de corps honoraire, Jean Wilhelm étaient également présents.

La cérémonie, très codifiée, a débuté avec une revue des effectifs (actifs, vétérans et jeunes pompiers) par le Capitaine Petit, commandant la compagnie n°5 du SIS 68 accompagné par les maires des 2 communes. Elle s'est poursuivie par la remise du drapeau et la passation de commandement entre Armand Heitz et Jean-François Schmitt. Ce fut également l'occasion de mettre à l'honneur plusieurs sapeurs-pompiers avec des remises de médailles et des passages de grades.

La cérémonie a ensuite pris une tournure plus

« légère et familiale » permettant ainsi aux maires des 2 communes, Véronique Meyer et Carole Talleux, de remercier Armand Heitz pour son engagement et féliciter Jean-François Schmitt pour la prise de fonction du nouveau CPI. Elles ont pu, au cours d'un discours fait en commun, expliquer la nécessité de cette fusion avant de dévoiler le nouveau blason du CPI qui orne fièrement le bâtiment. La matinée s'est terminée par un vin d'honneur. Les deux municipalités remercient les sapeurs-pompiers pour leur engagement et réitèrent leur soutien au CPI de Niffer/Petit-Landau.



LE MOT DE...

Jean-François Schmitt, chef de corps

« C'est parti, depuis le 1^{er} juillet les pompiers de Niffer/Petit-Landau travaillent ensemble lors des interventions sur les deux communes.

Nous avons su très vite travailler en équipe. Depuis le 1^{er} juillet, nous avons ainsi effectué 21 Prompts Secours sur les deux communes, et avons toujours tenu les délais de départ.

Nous sommes toujours arrivés avant le véhicule (VSAV) venant du centre d'Ottmarsheim. A présent, nous réfléchissons avec les municipalités sur les moyens à mettre en œuvre pour réduire encore nos délais d'intervention. Pour ce faire, nous avons déjà mis en place un nouveau système de gestion des disponibilités des sapeurs-pompiers qui fonctionne très bien. Chaque pompier peut décider, depuis son smartphone, de se mettre d'astreinte sur un créneau horaire ou de s'en retirer. Le système affecte alors les personnels aux véhicules suivant les qualifications requises. Un écran à la caserne permet de visualiser l'état de remplissage des VPIs.

Le taux de disponibilité globale actuel est proche de 100%, ce dont nous pouvons être fiers. Quelques travaux d'aménagement sont également prévus sur la commune de Petit-

Landau et nous nous concertons avec le SIS 68 pour fiabiliser nos moyens d'alerte et de déclenchement (bip).

La distribution des calendriers constitue un moment important de la vie de l'amicale des sapeurs-pompiers et permet à chacun de témoigner de son soutien auprès des volontaires que nous sommes. C'est donc avec un grand plaisir et une joie certaine, que nous sommes passés en fin d'année pour vous distribuer notre calendrier. Cela aura été l'occasion pour nous de vous faire découvrir le visage du personnel sapeurs-pompiers de Niffer/Petit-Landau. Merci pour l'accueil que vous nous avez réservé.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 15 janvier à 17h30 à Niffer pour la crémation des sapins. Vous pourrez les déposer dès le 4 janvier à la déchetterie de Niffer (emplacement dédié).

Le corps est maintenant composé de **16 pompiers actifs** mais il a vocation à s'étoffer encore ! Alors, si vous êtes intéressés, **n'hésitez pas à vous renseigner sur les modalités d'entrée dans le corps auprès du chef de corps : Tél. 07 55 59 02 31**

À VOS AGENDAS Journée citoyenne 2022



**La première
journée
citoyenne
landaunaise se
déroulera le
21 mai 2022.
Cela sera une
belle occasion
de participer
activement à
la vie de votre
village.**

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La journée citoyenne est l'occasion pour tous, petits et grands, de partager et mener à bien, les projets choisis ensemble (plantations, petits aménagements, peinture), le tout dans la bonne humeur. Agir ensemble pour améliorer le cadre de vie.

N'hésitez pas à soumettre vos propositions de chantier, d'actions sociales ou éducatives, par email à : mairie@petitlandau.fr





AUX PAROISSIENS

Rénovation de l'orgue



En cette fin d'année 2021 nous sommes encore en période COVID, c'est pour cela que nous n'avons pas organisé le Repas Paroissial mais renouvelé la formule « Repas à Emporter ». Vous avez été nombreux à y participer et nous vous en remercions. Nous remercions également les donateurs pour le relevage de l'orgue

de notre église qui s'est terminé il y a quelques jours.

L'orgue de l'église Saint-Martin est en cours de restauration. Les travaux de relevage ont été confiés au facteur d'orgues Sébastien Braillon d'Illfurth accompagné de Guillaume et par la menuiserie MCM de Galfingue.

L'orgue Edmond-Alexandre Roethinger rythme la vie chrétienne depuis 1923. Le dernier relevage avait été confié à Michel Gaillard en 1997.

Muet depuis le 11 octobre, l'instrument a retrouvé son souffle avant les fêtes de fin d'année, après une grande séquence de nettoyage. Les nombreux tuyaux ont été démontés un à un, dépoussiérés et remis en état. Les mécanismes et la soufflerie ont été vérifiés et la garniture en bois a été restaurée par le décorateur d'art Stéphane Linder. Ainsi le grand orgue peut à nouveau se faire entendre en résonnant dans le chœur de l'église.

Le coût de ces travaux s'élève à 20 940€. Nous remercions la commune pour son soutien, les personnes engagées dans la paroisse et tout particulièrement Isabelle Wanner pour toutes les belles décorations.

Nous vous souhaitons à présent de passer de belles fêtes de fin d'année et vous présentons nos Meilleurs Vœux de Santé et de Paix pour 2022.

**La Présidente et tous les Membres
du Conseil de Fabrique**

BON À SAVOIR :

Depuis le 1^{er} juin 2021 et jusqu'au 31 décembre 2022 vous pouvez déduire 75% de vos dons aux impôts (contre 66% auparavant). Pour les personnes qui veulent encore en profiter vous pouvez faire votre don par chèque ou virement sur le compte n° 40113301 à la CMDP La Rhénane à Ottmarsheim.

ÉVÈNEMENT

Destination Automobile

Samedi 11 Septembre, 50 véhicules d'exception et de collection ont paradé dans notre village dans le cadre de l'événement « Destination Automobile 2021 ». Voitures anciennes, musique, buvette et restauration : toutes les conditions étaient réunies pour une belle journée. Vous avez été nombreux à venir les admirer. Un grand merci à la section « Les Fous des Pistons » pour les animations proposées, notamment le fameux check-point avec de faux gendarmes.



AUTOP'LAVAGE

Leslie et Cédric
vous accueillent pour
vos travaux de carrosserie,
peinture, débosselage sans
peinture, remplacement
pare-brise, polissage,
lustrage et nettoyage.
Nous sommes partenaires
de toutes assurances.

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H À 12H ET DE 14H À 18H.
SAMEDI SUR RENDEZ-VOUS**

CARROSSERIE
PEINTURE
PARE-BRISE
NETTOYAGE
POLISSAGE
RENOVATION OPTIQUE
PROTECTION CERAMIQUE



autoplavage@gmail.com - 06 61 23 84 89

Route Départementale - 68490 PETIT-LANDAU



PETIT-LANDAU / NIFFER

Activités de la Section UNC

- **13 février** : Obsèques à Petit-Landau de M. René MULLER.
- **9 mai** : Pour tenir compte des directives gouvernementales, c'est à minima que la Commémoration de la fête de la Victoire du 08 mai 1945 s'est déroulée à Niffer avec un dépôt de gerbe par Mme Le Maire et le président de la section.
- **11 novembre** : Cérémonie commémorative du 103^e anniversaire de l'Armistice au monument aux morts de Petit-Landau avec dépôt de gerbes par les maires de Petit-Landau, Niffer et Bad Bellingen et

par le président de la section accompagné de 2 membres.

- **13 novembre** : Repas annuel des membres de la section, de leurs conjoints et des veuves de nos camarades disparus au restaurant le « Clos des Sens » à Schlierbach.
- **26 novembre** : Assemblée Générale statutaire 2021 de l'UNC 68.
- **03 décembre** : Cérémonie du souvenir, avec dépôt de gerbes, en mémoire des soldats tombés lors des combats de la Hardt à la stèle de la Grünhütte.



Peu de manifestations patriotiques cette année 2021 ayant pour cause cette crise sanitaire qui n'en finit pas et qui limite nos rassemblements. Nous voyons nos rangs s'éclaircir. Comme par le passé je lance un appel à ceux qui ont servi notre drapeau tricolore, emblème national de notre Pays : soldats de France, Opex ou sympathisants. Soyez les bienvenus ! Nous pourrions ainsi continuer à raviver ce feu de la mémoire et faire honneur à ceux qui nous ont précédés. Joyeuses fêtes de fin d'année, prenez soin de vous.



Etienne Antonot, Président UNC



L'UNC RECRUTE !

Vous avez fait votre service militaire, vous avez pris part à des opérations extérieures, vous vous êtes engagés au service de l'état : policiers, gendarmes, pompiers, douaniers..., vous êtes une personne qui partage nos valeurs : action sociale, défense des droits, civisme, mémoire, vous êtes veuf ou veuve d'Ancien Combattant, vous voulez vous investir dans une association combattante au passé prestigieux et centenaire mais toujours jeune.

VENEZ NOUS REJOINDRE !

CONTACTEZ :

Monsieur Etienne Antonot, président de l'association UNC de Petit-Landau, au **06 03 65 71 04**

ou le siège départemental de l'UNC
3, avenue de Lattre de Tassigny
68000 COLMAR

Tél. **03 89 23 66 80** (lundi et jeudi)

Mail : unc68@wanadoo.fr



Du côté de l'ACL

Cette année 2021 les activités de l'ACL ont été encore fortement impactées par la pandémie. Toutefois la situation sanitaire nous a permis de reprendre à la rentrée nos activités sportives et le club de la belle époque a pu se retrouver fin octobre après une longue interruption. Si vous êtes retraité et avez envie de partager un moment de convivialité autour d'une partie de jeux de société

venez nous rejoindre lors des prochaines rencontres les derniers mardis du mois à 14h à la maison villageoise (sous réserve des conditions sanitaires).

Si vous souhaitez qu'une nouvelle activité soit proposée contactez-nous : aclpetitlandau@gmail.com.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année. Prenez bien soin de vous et de vos proches.



CHORALE

Les voix de l'Echo du Rhin

Les choristes ont repris à pas feutrés les répétitions, très heureux de se retrouver et d'échanger des nouvelles !

Malgré les conditions sanitaires, ils ont continué à animer les différents offices de notre paroisse, avec persévérance.

Pendant les travaux de restauration de l'orgue, ils se sentaient un peu délaissés et orphelins ! Mais ils ont assumé. Ils se

réjouissent de retrouver leur compagnon musical rénové et embelli. Il va falloir être à la hauteur ! Les célébrations vont retrouver du panache sous la dextérité des mains des différents organistes qui sauront valoriser et démontrer tous les secrets de notre orgue ! La chorale espère toujours la venue de nouveaux membres pour étoffer les effectifs...

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année ! Nous avons une pensée affectueuse pour nos anciens chantres qui ne peuvent plus venir aux répétitions... Que 2022 soit une année douce et heureuse pour chacun d'entre vous !

Aline Kaemmerlen - Tél. **03 89 48 41 80**



3 MILLIONS

C'est le nombre de donneurs de sang qu'il faudrait en France pour répondre aux besoins.

On en compte

1,68 MILLION

À TOUT CŒUR

Qu'y a-t-il de plus beau que de pouvoir sauver une vie par le don de soi ?

Gardons le moral même si la pandémie est toujours active ! N'oublions pas toutefois, même vaccinés, de nous protéger et de protéger les autres en maintenant les gestes barrières et en gardant les masques !

Notre actualité n'est pas très fournie bien évidemment en cette période où aucune manifestation n'est encore possible. Même notre assemblée générale a dû se tenir à huis clos.

Seules les collectes de sang sont maintenues et nous remercions vivement les personnes qui nous soutiennent dans notre quête. Les deux premières collectes de l'année ont totalisé respectivement 45 et 41 donneurs, chiffres qui rentrent dans la moyenne calculée depuis quelques temps.

Et nous avons accueilli 51 donneurs au mois d'octobre, chiffre qui nous satisfait à l'heure actuelle. Mais ce qui nous a fait grand plaisir c'est que 7 premiers donneurs ont été comptabilisés par l'EFS, ce qui est vraiment exceptionnel. Nous remercions vivement ces généreux nouveaux donneurs et espérons les revoir lors des prochains dons.

Quelques rappels concernant le don du sang

QUI PEUT FAIRE CE DON ?

Hommes et femmes âgés de 18 à 70 ans (65 ans pour un premier don) pesant au moins 50 kilos. Excepté les personnes porteuses du virus de l'hépatite ou du sida, les toxicomanes, les personnes souffrant de diabète de type 2, d'hypertension mal équilibrée... Si vous n'êtes pas sûr de pouvoir donner, venez tout de même pour demander, car on pense souvent à tort ne pas être apte à donner.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

En arrivant vous remplirez un questionnaire médical et passerez un entretien avec un médecin, puis infirmières ou infirmiers vous prélèveront de 420 à 480 ml de sang, selon votre poids et votre sexe. Et ensuite vous prendrez un repas préparé par notre association avant de pouvoir retourner chez vous pour vous installer bien tranquillement dans votre salon et y passer une agréable soirée.

QUI VA BÉNÉFICIER DE VOTRE DON ?

Des personnes qui nécessitent une transfusion à la suite d'un accident, d'une maladie ou d'une opération, etc, et l'industrie pharmaceutique pour la fabrication de médicaments dérivés du sang.

UN APPEL PARTICULIER AUX JEUNES :

Venez grossir les rangs de notre association et prendre la relève des plus anciens. Par cet acte de générosité vous prouverez que vous entrez dans le monde des adultes responsables. D'avance, merci à vous !

NOS RENDEZ-VOUS POUR L'ANNÉE 2022

(sous réserve) :

Les collectes de sang

- Jeudi 6 janvier
- Jeudi 24 mars
- Mardi 28 juin
- Lundi 31 octobre

L'amicale des donneurs de sang de Petit-Landau vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année !

SURTOUT N'OUBLIEZ PAS :

Vous pouvez donner votre sang dès 18 ans et jusqu'à l'âge de 70 ans. Il n'est jamais trop tard pour accomplir une bonne action et aider les malades. Pensez-y et merci d'avance à ceux qui nous rejoindront.

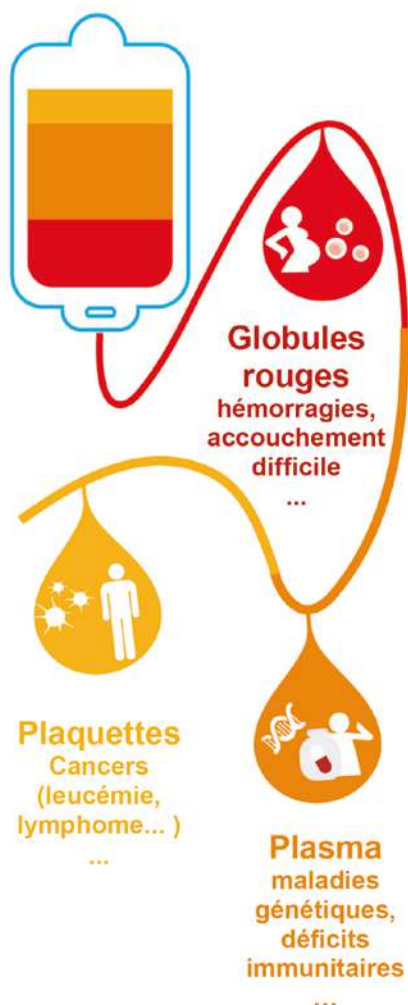


MERCI MERCI MERCI

Le 18/10/2021 à Petit Landau, vous étiez **51** à venir donner votre sang, dont 7 nouveaux donneurs.

MERCI !

Il n'existe aucun produit capable de se substituer au sang humain, votre don est précieux et indispensable pour sauver de nombreuses vies.



Le saviez-vous ?

3, c'est le nombre de vies sauvées grâce à votre don. Et oui... lorsque vous donnez votre sang, tous les composants sanguins sont prélevés en même temps : globules rouges, plasma et plaquettes. Le patient, lui, ne reçoit jamais la totalité de la poche prélevée lors du don, mais uniquement les composants qui lui sont nécessaires.

Grâce à vous et votre générosité, l'EFS transforme chaque jour vos dons en vies.

Il est très important de donner régulièrement son sang, car les produits sanguins ont une durée de vie limitée :

- Plaquettes : **7 jours**
- Globules rouges : **42 jours**
- Plasma : **1 à 3 ans**

Les autres types de don

Il est également possible de donner uniquement son plasma ou ses plaquettes grâce au don par apheresé. Cette technique, indispensable pour répondre aux besoins, permet de prélever un seul composant sanguin : plasma ou plaquettes, en quantité plus importante que lors d'un don de sang traditionnel. Ces dons s'effectuent uniquement en maisons du don et sur RDV.

10 000

dons nécessaires chaque jour

dont 1 500

en Grand Est

1 000 000

de malades soignés chaque année.

Vous souhaitez à nouveau sauver des vies ?

Pour préserver votre santé, vous devez attendre **8 semaines minimum entre 2 dons de sang.** Les femmes peuvent donner jusqu'à 4 fois par an et les hommes 6 fois par an.

Préparez votre prochain don sur dondesang.efs.sante.fr :

1. Faites le test : puis-je donner mon sang ?
2. Trouvez votre lieu de don
3. Prenez RDV

A+



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE



dondesang.efs.sante.fr



ÉCOLES

Bienvenue aux nouvelles directrices !

Pour cette nouvelle année scolaire, il y a eu quelques petits changements au niveau des écoles de notre village. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Jaegle, nouvelle directrice de l'école élémentaire. Mme Birgel, quant à elle, assure dorénavant la direction de l'école maternelle.



Anaëlle JAEGLE,
directrice de
l'école élémentaire

Les effectifs cette année sont les suivants :

L'ÉCOLE MATERNELLE ACCUEILLE

17 enfants répartis sur un triple niveau, avec **5** petits, **8** moyens, **4** grands

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ACCUEILLE

52 enfants répartis en 2 classes :

- Mme Barbosa accueille **24** élèves du CP1 au CE2
- Mme Jaegle accueille **28** élèves du CE2 au CM2

CHEZ NOS AÎNÉS Le repas des séniors

Dans ce contexte de crise sanitaire et pour que Noël reste une fête pour tous nos aînés, la commune a décidé de leur exprimer son soutien et sa solidarité, en leur faisant livrer comme l'année passée un repas de Noël concocté par le chef Loïc Paugain du Restaurant Le Clos des Sens.

C'est le samedi 11 décembre que les lutins de la municipalité ont distribué pas moins de 180 repas à travers tout le village.

Pour accompagner ce festin de Noël comme il se doit, nos Seniors se sont vu offrir un coffret de vin et ont eu le plaisir de découvrir une petite surprise réalisée par les écoles du village et crèche : de très belles cartes de vœux.

Pour la première fois, l'âge requis pour en bénéficier était de 66 ans. En effet, en vue de freiner la proportion d'habitants concernés, la municipalité a décidé d'augmenter l'âge minimal pour atteindre celui de 67 ans en 2023 (204 en 2021).

La municipalité espère avoir pu apporter un peu de bonheur dans chacun des foyers concernés et espère pouvoir accueillir tous ses seniors l'année prochaine à nouveau.

Menu de Noël

Mise en bouche
Saumon fumé Maison

Entrée
Terrine de foie gras fermier
Chutney et brioche

Plat
Ballotine de volaille Label Rouge
farci aux champignons,
crème de morilles au vin jaune
Mousseline de Pommes de terre
et ses légumes d'hiver

Dessert
Bûchette de Noël
Bouchée sucrée



COLLÉGIENS ET LYCÉENS Aide au transport



Depuis quelques années maintenant, les élèves inscrits au Collège Théodore Monod d'Ottmarsheim, et utilisant le bus, devaient participer aux frais de transport.

Certes, cela leur permettait d'utiliser tout le réseau Soléa mais représentait tout de même une charge financière non négligeable dès l'entrée en 6^e pour les familles.

Au cours des premières rencontres, lors des « Stammtisch », organisés entre les 6 maires des communes de l'ancienne Communauté de Communes Porte de France Rhin Sud, il a vite été question de proposer aux familles concernées, une subvention prise en charge par les communes.

De la même manière que la commune prend en charge une partie du coût de l'extra-scolaire (mercredi et vacances) – à hauteur de 60 000€ annuellement pour Petit-Landau – ou propose des actions pour les séniors, cela permet de donner un coup de pouce à nos jeunes âgés de 11 à 17 ans. Il paraissait également évident aux 6 maires, que la décision devait être prise de manière uniforme sur le territoire.

C'est ainsi, que chaque conseil municipal a voté une prise en charge à hauteur de 50% des frais d'abonnement annuel SOLEA, entre le 22 août pour Chalampé et le 12 octobre pour Ottmarsheim. Le conseil municipal de Petit-Landau a voté pour, à l'unanimité, le 24 août dernier. Les familles concernées ont été prévenues par courrier par Soléa.

Pour l'an prochain, une convention est en cours d'écriture entre l'agglomération et les 6 communes, permettant ainsi aux familles de ne payer que leur reste à charge et à la commune de verser cette subvention directement à Solea, sans remboursement individuel.

ACTIONS SPORTIVES

Petit-Landau entre dans la dynamique *Terre de Jeux*



Utiliser le sport comme vecteur de sociabilité, apprentissage de la rigueur, respect de l'autre, dépassement de soi, moments conviviaux partagés... la liste pourrait être longue !

C'est pour tous ces aspects mais surtout parce qu'après la crise sanitaire connue (et pas encore terminée), la nécessité de retrouver la forme, le besoin de se retrouver, et l'importance de prendre soin de soi ont convaincu le Conseil Municipal, et notamment la Commission Jeunesse et Sport, de « mettre Petit-Landau au sport ». Notre agglomération a été labellisée « Terre de Jeux » et reconnue

comme le 2^e Centre de Préparation aux Jeux par rapport à l'offre qu'elle propose aux athlètes nationaux et internationaux. Et pour que ce label rayonne sur tout le territoire, toutes les communes ont été invitées à devenir commune « Terre de Jeux ». C'est ainsi que Petit-Landau a souhaité entrer dans cette dynamique afin de proposer différentes actions sur le thème du sport à ses habitants.



Educateur sportif

D'abord, nos écoliers ! Pendant de longues années, les séances de sport étaient assurées par Bernard SUEUR, éducateur sportif, embauché du temps de la Communauté de Communes Portes de France Rhin Sud. Il encadrait les séances d'EPS des élèves de l'école élémentaire et proposait à nos jeunes des animations sportives l'été. Mais, le

temps était venu pour lui de faire valoir ses droits à la retraite et c'est ainsi qu'il a mis fin à sa carrière professionnelle le 1^{er} juillet 2021. La municipalité le remercie pour toutes ses heures passées auprès de nos enfants et lui souhaite une belle retraite, active, et bien méritée. Afin de continuer à proposer ce service aux élèves et enseignants des écoles de la

.../...

« bande rhénane », les 6 communes se sont entendues pour le remplacer et c'est ainsi que, depuis le 24 août, c'est Benoit LAMBERT, habitant notre commune, qui est le nouvel éducateur sportif. Il a pris en charge les séances d'EPS de nos écoliers et proposera des animations sportives, en collaboration avec les projets des différentes communes pendant le temps des vacances scolaires. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ce nouveau poste et la réussite de tous ses projets sportifs.

Challenge mobilité

Permettre à nos jeunes élèves de comprendre l'importance – et les bienfaits – de se déplacer à pieds, en vélo ou en trottinette pour se rendre à l'école était primordial. C'est pourquoi, en proposant aux directrices de nos écoles de s'inscrire au challenge mobilité organisé par m2A, le Conseil Municipal a agrémenté le challenge d'une subvention exceptionnelle à une association œuvrant au sein de l'hôpital de Mulhouse auprès des enfants malades à raison de 1€ par jour et par élève lorsque celui-ci a fait le trajet domicile/école autrement qu'en voiture. C'est ainsi que la somme de 387€ a été collectée. Un chèque de ce montant sera remis prochainement au Président de l'Association Sourires lors d'une rencontre, avec les élèves de l'école élémentaire.



Tour Alsace

C'est au cours d'une belle journée d'été que Petit-Landau a vibré aux passages du Tour Alsace. En effet, les animations pour les enfants ont démarré dès 11h et c'est avec un réel plaisir que chacun a enfilé son casque et enfourché son vélo pour tester le pump track installé pour l'occasion. Les plus grands ont pu se restaurer auprès de l'Association Y'a d'la Joie et se rafraîchir grâce au bar du tout jeune club de foot, le FCPR. La caravane publicitaire a ravi petits et grands, et c'est avec beaucoup d'enthousiasme et d'admiration que les habitants ont supporté les coureurs cyclistes passés à vive allure. Mais le trajet les faisant repasser une seconde fois au carrefour de la RD468, c'est toujours avec le même plaisir et plus d'applaudissements encore que les coureurs se sont élancés sur la RD570 vers Habsheim, avant de laisser les habitants profiter encore un peu des animations proposées. Rendez-vous est déjà pris pour la prochaine étape qui reliera à nouveau les 39 communes de notre agglomération et traversera donc notre commune le dimanche 31 juillet 2022 !





Les mercredis du hockey

Afin de promouvoir leur sport, les hockeyeurs des Scorpions, joueurs professionnels, organisent pendant quelques mois les «mercredis du hockey». Il s'agit de proposer aux enfants, à partir de 7 ans, une animation découverte du sport. Le mercredi 10 novembre, les Scorpions ont installé leurs ateliers dans la salle polyvalente et c'est un peu plus de quarante jeunes qui ont pratiqué le hockey sous différentes formes : apprentissage de la tenue de la crosse, entraînement aux tirs, découverte du vocabulaire propre au hockey et de l'équipement du hockeyeur, affrontements sur des jeux vidéos, et enfin, pratique du hockey sur un terrain synthétique. Les participants ont été remarquables : ils ont pratiqué plus de 2h de sport, sans jamais rechigner à l'effort ! Les sourires sur leur visage à la fin de l'après-midi indiquaient le plaisir pris. Chaque participant s'est vu remettre un diplôme signé par un joueur ainsi qu'un bon pour 2 places gratuites lors du match suivant. Et qui sait, peut-être qu'un jour, un Landaunais intégrera l'équipe des Scorpions ?





RETOUR SUR LE JEU DE L'ÉTÉ

RALLYE PHOTO

Cette année pour le jeu de l'été, les jeunes landaunais ont été plus motivés que les grands pour ce Rallye Photos sous forme de chasse au trésor, chaque pépite étant un lieu, un objet ou... une roulotte à photographier, dans le village ou dans ses alentours.

Le plan et les réponses aux devinettes vous ont permis de nous faire de beaux clichés de ces 15 éléments ou lieux entre Petit-Landau et Niffer (pour la photo Bonus).

Très belle participation dans la catégorie - de 10 ans (10 photos), avec 8 explorateurs. La catégorie + de 10 ans (15 photos) était un peu moins représentée, mais très inspirée, avec 3 photographes en herbe.

Cette fois-ci, nous n'allons pas vous départager, la victoire est collective, vous méritez tous une petite surprise. Alors surveillez bien votre boîte aux lettres, ou mail dans les jours à venir ! Bravo à vous pour votre participation, mention spéciale à Elena Curguz, Séraphin et Justin Géný pour avoir « joué dans la cour des grands », en ayant trouvé et photographié les 5 éléments de la catégorie supérieure !



Elena



Hugo



Myla



Séraphin, Justin & Tristan



Myla & Pauline



Axel



Léo



LISTE DES PARTICIPANTS... ET DES GAGNANTS :

Elena Curguz (8 ans) • Myla Favre (11 ans) • Séraphin, Justin et Tristan Géný (6, 9 et 11 ans)
Charline et Alice Gunti (7 et 9 ans) • Hugo Herrmann (6 ans) • Léo et Axel Lambert (5 et 7 ans) • Pauline Mauvais (11 ans)



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les boules qui décorent le sapin de Noël étaient autrefois des pommes

En Alsace, à partir de 1521, les habitants étaient autorisés en décembre, à couper les arbres encore verts. Ces derniers étaient décorés de fleurs, de pommes, de bonbons et de petits gâteaux. C'est en 1858, une année où les récoltes de pommes furent désastreuses, qu'un souffleur de verre imagina de remplacer les fruits par des boules rouges en verre...

En Australie, Noël se fête à la plage autour d'un barbecue

L'été commençant en décembre en Australie, les températures moyennes ont vite fait de grimper considérablement, avoisinant les 31 degrés la veille de Noël. La tradition veut que le repas du réveillon soit célébré les pieds dans l'eau, autour d'un bon barbecue ! Exotique, non ?

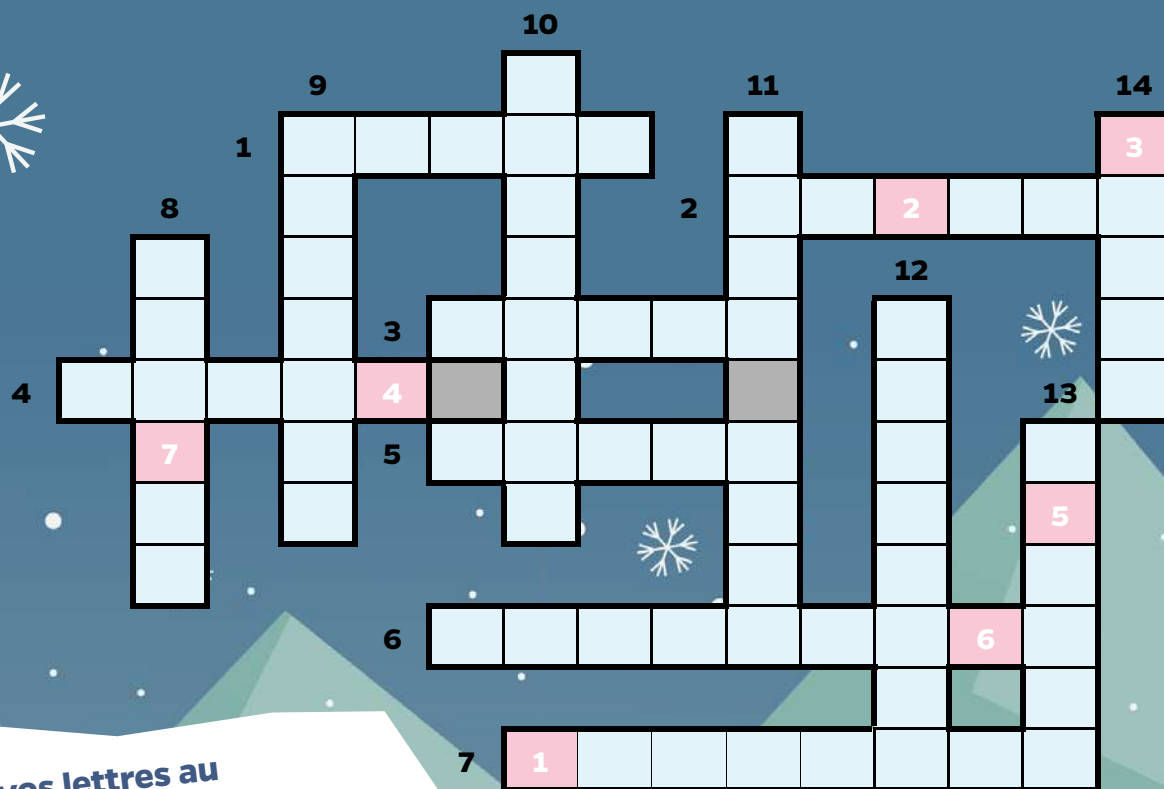
"Douce Nuit, Sainte Nuit" est le chant de Noël composé le plus rapidement, en une soirée seulement

Ce célèbre chant d'origine autrichienne datant de 1818 aurait été écrit en une soirée par un prêtre, contraint de trouver une parade pour remplacer l'orgue défaillant de son église, afin de célébrer la messe de minuit approchant...



JEU DE L'HIVER

La Grille de Noël



Après vos lettres au Père-Noël, voici un jeu... de lettres, façon mots croisés pour vous divertir un peu avant, ou pendant ces fêtes !

REMP LISSEZ LE MOT MYSTÈRE :

1	2	3	4	5	6	7

Cette grille est composée de 14 mots, qui ont tous un point commun, je vous laisse deviner... le thème de Noël !

Il y a 7 lignes horizontales et autant de lignes verticales à compléter grâce aux définitions données ci-contre. Une fois la grille bien remplie, vous trouverez le mot mystère de 7 lettres.

Envoyez vos réponses (photo de la page avec la grille dûment remplie) par mail à l'adresse mairie@petit-landau.fr ou en mettant la page de jeu dans une enveloppe avec vos noms, prénoms et adresses dans la boîte aux lettres de la mairie.

Chaque participant sera récompensé, alors n'hésitez pas, à vos stylos !

LIGNES HORIZONTALES :

1. Pour alimenter le feu, ou les estomacs des plus gourmands, surtout à Noël
2. Une forme populaire pour les « Bredeles », présente sur le clocher de Petit-Landau
3. De pétanque... ou de Noël... !!
4. Personnage folklorique, toujours prêt à donner un coup de main au Père-Noël
5. Le roi des forêts, mais surtout des salons pour les fêtes
6. Habillage décoratif pour un beau sapin
7. Véhicule du Père-Noël, tracté par des cervidés

LIGNES VERTICALES :

8. Vous les trouverez sous le sapin, si vous êtes sages !
9. Elles sont quatre sur la couronne de l'Avent
10. Il peut être noir, blanc, au lait ou chaud, surtout en hiver
11. Le personnage principal de ces fêtes
12. Il se dit que c'est par là qu'il (Réponse ligne 11) passe pour effectuer ses livraisons...
13. En général, il fait toujours plaisir
14. Appelé caribou chez nos amis canadiens, certainement l'animal préféré du Père-Noël

MOT MYSTÈRE :

Selon la légende, le Père-Noël en a neuf, voici le nom du plus rapide

LES GRANDS ANNIVERSAIRES 2021



Rolande WILHELM,
75 ans



Rosalie PFEIFFER,
80 ans



Roland URICHER,
75 ans



Roland SCHWAB,
80 ans



Giovanni MAGRIN,
90 ans



Hedwige MULLER,
80 ans



Florence HEITZ,
91 ans



Noces d'Or
des époux WILFING



Noces de Platine
des époux WEBER

LES GRANDS ANNIVERSAIRES 2022

JANVIER

- Jean BRAUMANN, 6 janvier, 92 ans (1930)
- Emilie WEBER, 15 janvier, 94 ans (1928)
- Marie-Claire CHRISTNACHER, 28 janvier, 80 ans (1942)
- Marie RINGENBACH, 30 janvier, 93 ans (1929)

FÉVRIER

- Simone SUTER, 12 février, 75 ans (1947)
- Gérard ESSLINGER, 16 février, 75 ans (1947)
- Monique TROMBINI, 25 février, 80 ans (1942)
- André HEITZ, 27 février, 75 ans (1947)

MARS

- Claude SANZ, 10 mars, 75 ans (1947)
- Monique GIRAUD, 13 mars, 92 ans (1930)
- Paul HEITZ, 14 mars, 85 ans (1937)
- Sonia MUSCI, 21 mars, 75 ans (1947)
- Jacqueline BUTSCHA, 30 mars, 91 ans (1931)

AVRIL

- Marie-Madeleine BILICH, 17 avril, 92 ans (1930)
- Marie-Madeleine DELATTRE, 25 avril, 75 ans (1947)
- Alfred HEITZ, 26 avril, 99 ans (1923)
- Marcel WEBER, 26 avril, 94 ans (1928)

MAI

- René HEITZ, 02 mai, 75 ans (1947)
- Marie-Thérèse KELLER, 04 mai, 91 ans (1931)
- François CHRISTNACHER, 09 mai, 85 ans (1937)
- Daniel ALLGAIER, 21 mai, 75 ans (1947)
- Jean-Paul ESSLINGER, 25 mai, 75 ans (1947)

JUIN

- Suzanne MUSSLIN, 05 juin, 92 ans (1930)
- Antoine MAGRO, 27 juin, 75 ans (1947)
- Alain DELATTRE, 01 juin, 75 ans (1947)

JUILLET

- Serge MANGIN, 26 juillet, 75 ans (1947)

ÉTAT CIVIL

Arrêté au 30 novembre 2021

2020

NAISSANCES

- Elsa, de Nicolas ROBIN et Vanessa FLEITH (26 novembre)

2021

NAISSANCES

- Sophia, de Dylan MARRION et Bénédicte DE ANDRADE (27 avril)
- Hugo, de Stéphane WENZINGER et Claire RINGENBACH (5 juin)
- Maël, de Yannick DUBURE et Sarah DAUTREMANT (2 novembre)
- Laya, de Jean-Christophe PROUTEAU et Alizée PETITJEAN (9 novembre)

MARIAGES

- Benjamin DREYER et Charline BONNIN (4 septembre)

PACS

- Gabriel GULLY et Séverine UEBERSCHLAG (30 mars)
- Yannick ALLGAIER et Juliette RIFFENACH (6 avril)
- David MATH et Stella PINTO DA SILVA (11 mai)
- Gilles KIELWASSER et Valérie STAUB (28 octobre)

DÉCÈS

- René MULLER (8 février)
- Gilbert ANDRE (17 mars)



Mariage de Benjamin DREYER et Charline BONNIN



Mairie de Petit-Landau

3 rue Séger 68490 PETIT-LANDAU - Tél. 03 89 48 37 15

Ouvert le lundi et vendredi de 9h à 11h,

le mardi de 16h à 19h et le jeudi de 9 à 11h et de 16h à 18h

Fermé le mercredi

www.petit-landau.fr